

# Traditions à l'Ouest, innovations à l'Est

**Auteurs : Peter Jansen et Otmar Seul (éds.). Ed. Peter Lang**

Travaux interdisciplinaires et plurilingues en langues étrangères appliquées.

Les directives européennes, qui respectent les traditions des Etats-membres d'Europe occidentale, doivent servir, dans le cadre de l'élargissement de l'UE, à garantir des standards minimaux en droit social dans les pays nouvellement intégrés, notamment en accordant des droits d'information et de consultation aux salariés. Cela conduit-il au transfert d'un certain type de «modèle européen» de participation des salariés aux processus décisionnels des entreprises?

Or, il n'existe pas en la matière de modèle unique en Europe de l'Ouest. La discussion relative à l'harmonisation des droits des salariés en Europe est donc marquée par l'existence parallèle de différentes traditions nationales.

Les études présentées dans cet ouvrage révèlent que la tendance est aux systèmes de représentation d'émanation syndicale. Ne serait-ce donc pas plutôt le système britannique que le système allemand qui servirait désormais de référence dans l'élaboration d'un «dialogue social» en Europe? Des spécialistes du droit du travail et des sciences sociales ainsi que des représentants d'organisations patronales et syndicales, proposent ici des points de repère pour analyser ce phénomène.

*Otmar Seul, professeur à l'Université Paris Nanterre, UFR de Langues et cultures étrangères; directeur des formations «Droit/Allemand»; de nombreux travaux sur la participation des salariés et les mouvements sociaux; dernière publication: Terrorismes - L'Italie et l'Allemagne à l'épreuve des années de plomb (1970-1980): réalités et représentations du terrorisme (éd. en coll. avec Gius Gargiulo), Paris (2007).*

Mis à jour le 12 mai 2017

<https://www.parisnanterre.fr/actualites-+-/traditions-a-l-ouest-innovations-a-l-est-261549.kjsp?RH=ACTUALITE>